



Regard sur la pauvreté en Haute-Vienne

Catherine Beaudemoulin, Frédéric Châtel, Insee

En 2012, 15,1 % des Hauts-Viennois ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. C'est un peu plus qu'en France métropolitaine (14,3 %). La Haute-Vienne affiche un niveau de vie médian des personnes pauvres parmi les plus faibles (9 270 euros annuels contre 9 460 euros en province) (*figures 1 et 2*).

La Haute-Vienne est l'un des départements français où la pauvreté des ménages jeunes est la plus importante : elle concerne 28 % des personnes dont le référent fiscal du ménage a moins de 30 ans.

Entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté a progressé de 1,3 point en Haute-Vienne, une évolution comparable à celle de la France. Le taux de pauvreté a surtout augmenté pour les enfants et les jeunes.

Des trois départements limousins, la Haute-Vienne est celui où l'évolution de la pauvreté monétaire entre 2008 et 2011 est la moins favorable. En France, c'est l'un des départements où le niveau de vie médian des personnes pauvres a le plus diminué durant la période (-246 euros annuels contre -152 euros en province, en euros 2008).

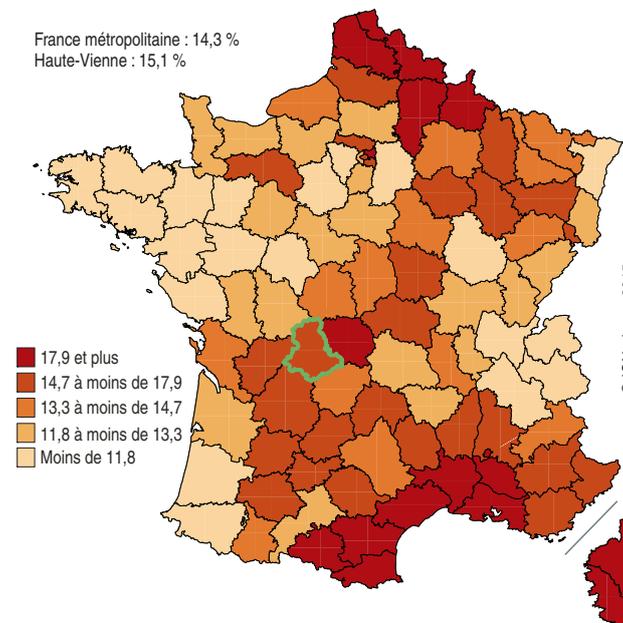
La demande d'emploi progresse moins qu'en France

Pauvreté et chômage sont souvent liés. Fin 2011, 23 800 personnes sans emploi ou exerçant une activité réduite étaient inscrites à Pôle emploi (catégories A, B et C), soit 5 800 de plus qu'au début de la crise économique, fin 2008. Les effectifs ont continué leur progression, atteignant 28 200 personnes fin 2014. En six ans, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi (+57 %) a été comparable à celle de la France (+60 %).

Fin 2014, la Haute-Vienne compte donc 12,0 % de demandeurs d'emploi dans la population en âge de travailler (15 à 64 ans), contre 13,0 % en France. Parmi eux, 13 200 le sont

1 La Haute-Vienne un peu plus touchée par la pauvreté monétaire que la France

Taux de pauvreté en 2012, par département, en %
(taux à 60 % du niveau de vie médian)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012.

depuis plus d'un an, soit 5,6 % des 15-64 ans. Le caractère de longue durée du chômage se renforce : au 31 décembre 2014, 47 % des demandeurs d'emploi l'étaient depuis plus d'un an, contre 32 % en 2008.

	Haute-Vienne	France métropolitaine (sauf * = province)
Taux de pauvreté de l'ensemble des ménages (%)	15,1	14,3
Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans (%)	28,1	21,9
Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans et plus (%)	12,2	10,2
Taux de pauvreté des familles monoparentales (%)	32,2	29,9
Taux de pauvreté des couples avec enfants (%)	13,7	12,7
1er décile du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	10 247	10 503
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	19 118	19 786
Part des demandeurs d'emploi (catégories A,B,C) dans la population en âge de travailler (15-64 ans, %)	12,0	13,0
Part des demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C de longue durée dans la population en âge de travailler (15-64 ans, %)	5,6	5,6
Taux de retard à l'entrée en 6ème (%)	11,7	10,8
Part des jeunes de 18 à 24 ans ni en emploi et ni en formation (%)	15,8	18,6
Part de la population à plus de 15 minutes des équipements de la gamme intermédiaire (moyenne des 34 équipements) (%)	5,8	3,9*
Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail (%)	83,8	73,9

Sources :
 Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012 ;
 Insee, Recensement de la population 2011 et 2012, exploitation principale ;
 Insee, Base permanente des équipements 2014 - Distancier Metric ;
 MENESR-DEPP, système d'information SCOLARITE et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat - Rentrée 2014-2015 ;
 Pôle emploi-Dares, Statistiques du marché du travail, effectifs au 31 décembre 2014.

Davantage de RSA, moins de minimum vieillesse

Fin 2014, 12 960 allocataires du RSA résident en Haute-Vienne, soit 5,6 % de la population des 15-64 ans. Cette proportion est plus élevée que dans les deux autres départements limousins et comparable à celle de France métropolitaine. Au total, 28 950 personnes sont couvertes par le RSA (allocataires et ayant-droits), soit 7,7 % des Haut-Viennois. Le nombre d'allocataires a progressé de 28 % entre fin 2009 et fin 2014. Les allocataires haut-viennois du RSA sont presque aussi nombreux qu'en France à percevoir uniquement le RSA socle (61 % contre 64 %), c'est-à-dire à ne pas disposer par ailleurs de revenus provenant d'une activité professionnelle. Enfin, en Haute-Vienne comme en France métropolitaine, 3,3 % des plus de 60 ans perçoivent des allocations de minimum vieillesse. Le nombre d'allocataires décroît régulièrement depuis plusieurs années et se stabilise sur la période récente.

Loin des villes, l'accès aux services peut être plus difficile

De par le poids de l'agglomération de Limoges dans la population du département, le temps moyen nécessaire pour accéder aux services en Haute-Vienne est assez court et proche de celui observé en province. En 2014, 2 % des Haut-Viennois mettent plus de 7 minutes pour accéder à un équipement ou un service de proximité (3 % en province), 6 % plus de 15 minutes pour accéder à un équipement intermédiaire (4 % en province) et 5 % résident à plus de 30 minutes d'un équipement de la gamme supérieure (3 % en province). Mais dans les zones les plus éloignées des villes, l'accès aux équipements peut s'avérer plus difficile. Devoir parcourir des distances ou des temps de trajet importants pour accéder aux équipements et aux services peut peser sur le budget des ménages les moins aisés et être un facteur d'isolement pour les personnes qui ne disposent pas de moyen de transport personnel.

Lorsqu'ils travaillent, les actifs de Haute-Vienne changent cependant moins souvent de commune pour travailler qu'en moyenne en province (53 % contre 64 %).

Davantage de familles monoparentales avec des enfants en bas âge

Pour l'une des populations cibles des politiques sociales que constituent les jeunes, la Haute-Vienne présente certaines caractéristiques un peu moins favorables qu'en France.

Les enfants (mineurs) sont un peu plus nombreux qu'en France à vivre dans une famille dont aucun des membres n'a d'activité professionnelle (12 % en 2011, soit deux points de plus qu'en France métropolitaine). Le nombre de mineurs vivant dans une famille sans actif occupé a augmenté de plus de 30 % entre 2006 et 2011 (+ 9 % en France).

La part des familles monoparentales parmi les familles est la même en Haute-Vienne qu'en France (22 %). Mais parmi les familles comptant un enfant de moins de 3 ans, celles de Haute-Vienne ont un peu plus souvent qu'en France un seul parent à leur tête (15 % contre 12 %). Le nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 3 ans s'est accru d'un tiers (entre 450 et 550 familles), soit largement plus qu'en France (+ 11 %). Dans ces familles, les sujétions associées à la présence d'un enfant en bas âge, comme la garde de l'enfant, sont susceptibles d'engendrer ou de renforcer des difficultés dans l'insertion sociale ou professionnelle du parent.

Pour d'autres indicateurs relatifs à l'enfance ou la jeunesse, la Haute-Vienne se place toutefois dans la moyenne française, comme le retard scolaire à l'entrée en 6°. Ses jeunes adultes sont un peu moins nombreux qu'en France à ne pas avoir de diplôme au moins égal au CAP-BEP ou à ne pas être insérés dans un emploi ou une formation. ■

Insee Limousin
 29 rue Beyrand
 87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :
 Yves Calderini
 Rédactrice en chef :
 Nathalie Garrigues

ISSN 2416-9854
 © Insee 2015

Pour en savoir plus

- « En Limousin, des formes de précarité qui diffèrent selon les territoires », *Insee Analyses Limousin* n° 17, décembre 2015
- « Regard sur la pauvreté en Corrèze », *Insee Flash Limousin* n° 18, décembre 2015
- « Regard sur la pauvreté en Creuse », *Insee Flash Limousin* n° 19, décembre 2015

